CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

avril 2022 – mars 2023

LE CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE

PRÉSENTATION

Le Centre d'écologie urbaine est une asbl qui vise à augmenter la résilience de Bruxelles en identifiant et accompagnant les innovations sociales qui s'y déploient. Elle fonctionne comme une organisation-pont en mettant en place et facilitant des partenariats complexes avec une diversité d'acteurs pour activer de nombreux projets transformatifs à Bruxelles.. Notre expertise est à trouver dans les questions portant sur la valorisation des matières organiques, les sols, les arbres urbains, l'adaptation des territoires au changement climatique et les inégalités environnementales. De manière plus générale, on travaille sur la transition de systèmes (complexes). Nous développons trois grands types d'activités : 1) des projets d'écologie urbaine ; 2) des études et recherches et ; 3) de l'éducation populaire. Le rapport d'activité est structuré sur ces trois pôles.

www.urban-ecology.be

NOTRE VISION

Nous considérons qu'augmenter la résilience de Bruxelles de manière transdisciplinaire est indispensable pour se préparer aux risques de ruptures systémiques qui émergent, tout en améliorant le cadre de vie urbain pour toutes et tous dans une optique de justice environnementale. Le Centre d'écologie urbaine étant la somme des différentes personnes qui le composent, nous cultivons nos visions plurielles de l'écologie urbaine.

EXERCICE 2022-2023

Cette période 2022-2023 a été marquée par la continuation de projets - avec une équipe récemment agrandie - qui sont présentés dans les pages suivantes.

LE CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE

SIMON DE MUYNCK

Simon De Muynck est le coordinateur du Centred'écologie urbaine. Il est Maître en sciences et gestion de l'Environnement (ULB-IGEAT). Il a notamment été professeur invité à la HELB Ilya Prigogine et à la FOPES-UCL, assistant du Master in Urban Studies et chercheur à l'ULB-IGEAT où il a travaillé sur le lien déchets-territoires et sur les villes en transition. Il supervise les trois lignes de force de l'association. Il a notamment travaillé sur la dépollution des sols, l'agriculture/ fruiticulture urbaine, la gestion des eaux et des biodéchets bruxellois et l'adaptation de Bruxelles au changement climatique. De manière générale, il s'intéresse à l'écologie politique urbaine, au métabolisme urbain et aux inégalités environnementales. Il est spécialisé en science participative. Il est également praticien chercheur à l'ULB-LoUIsE et collaborateur scientifique à ULB-IGEAT .

ADÉLAÏDE RAGOT

Adélaïde Ragot est architecte et urbaniste (ENSAP Bordeaux et Faculté d'architecture La Cambre Horta de l'ULB) spécialisée dans les systèmes urbains en transition et passionnée par les questions de métabolisme urbain . Au sein du Centre d'Ecologie Urbaine elle travaille sur des projets de recherche-action variés dans les champs de l'écologie urbaine et de l'économie circulaire avec une spécialisation sur les biodéchets et met également à profit son expérience d'architecte pour développer des outils graphiques d'analyse et de communication innovants.

NINA VANKERCKHOVE

Nina Vankerckhove est biologiste spécialisée en écologie et gestion de l'environnement (Master ULB-IGEAT) et animatrice nature (Jeunes & Nature asbl). Elle est passionnée par la botanique, les interactions plantes-sol et la génétique des populations. Elle s'investit au Centre d'écologie urbaine dans des projets concrets sur la protection et l'amélioration des sols bruxellois, la gestion intégrée des eaux pluviales, l'éducation à l'environnement, les arbres fruitiers et la participation citoyenne.

LE CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE

PIERRE LACROIX

Pierre Lacroix est architecte paysagiste (Master ULB, HECH & ULiège) et animateur nature (Jeunes & Nature asbl). Il s'intéresse à l'évolution des paysages dans l'Anthropocène et a publié une BD sur le sujet, «Paysages résilients». Il intervient dans des ateliers sur la résilience, effectue des illustrations et de la facilitation graphique. Il travaille au Centre d'écologie urbaine principalement sur l'aménagement du territoire, l'éducation à l'environnement, les arbres fruitiers et la participation citoyenne.

FRANCISCO DAVILA, PhD

Francisco Davila est docteur en biologie et est collaborateur externe du Centre d'écologie urbaine. A travers les prismes du sol, de l'agriculture urbaine et de la recherch-action, il s'intéresse à l'écologie territoriale, au métabolisme urbain et aux processus de transition appliqués à la région de Bruxelles capitale. Parallèlement à son travail au CEU, il travaille sur différentes thématiques liées à l'agriculture urbaine (projet Lagum, laboratoire d'Agroécologie de l'ULB), à la dépollution des sols (co-coordination du projet CiDéSol, laboratoire d'écologie végétale et biogéochimie de l'ULB), et participe à la co-construction de la stratégie Good Food (BE et BEE), ainsi qu'à la stratégie d'intégration de l'agriculture urbaine dans le développement urbain (Citydev – consortium ERU, Terre-en-vue, Crédal AELab).

STEPHAN KAMPELMANN, PhD

Stephan Kampelmann est docteur en économie et travaille actuellement au Laboratoire d'urbanisme, infrastructure et écologies de la Faculté d'architecture La Cambre Horta de l'Université libre de Bruxelles, où il est titulaire de la Chaire « Métabolisme Circulaire ». Il est co-fondateur du Centre d'écologie urbaine et de la spin-off académique Osmos, basée à Amsterdam. Ses travaux sur l'économie à l'échelle territoriale ont été publiés dans des revues telles que Ecological Economics, Current Opinion dans Environmental Sustainability, International Journal of Urban Sustainable Development and Environmental Innovation et Societal Transitions.

1. PROJETS D'ÉCOLOGIE URBAINE

avril 2022 - mars 2023

MAGRITTE COMESTIBLE

Dates : depuis mai 2019
Financement : CQD Magritte
Montant total : 16 000,00 HTVA

Dans le cadre du contrat de quartier "Magritte" à Jette, nous avons mis en place un programme d'aménagement participatif de différents espaces du quartier en vue d'y planter des arbres fruitiers.

Durant l'hiver 2022-2023, nous avons organisé des designs et plantations participatives des fruitiers préférés des enfants du quartier, dans la cour de l'école Jacques Brel, au Square Bla-Bla et à proximité du logement social Esseghem 1 et y avons planté une soixantaine d'arbres et d'arbustes fruitiers

Pour en savoir plus : https://urban-ecology.be/blog/magritte-comestible

SONIAN WOOD COOP

Dates : depuis février 2019
Partenaires/actionnaires : Stichting Osmos, Walden Project, Citizenfund, Brussels.finance, Trividend, Centre d'écologie urbaine

Chaque année, une sélection d'arbres est effectuée avec soin en vue de leur abattage et remplacement par de nouveaux sujets pour adapter la forêt de Soignes au changement climatique, augmenter la biodiversité et produire du bois. Jusqu'à présent, la plus grande partie de ce bois était exportée vers l'Asie, produisant une empreinte environnementale négative et quasi aucune valeur locale.

La Sonian Wood Coop s'est constituée pour rompre avec ce modèle et travaille avec des partenaires locaux pour utiliser cette merveilleuse ressource pour des projets architecturaux, de construction, de design et d'art dans une logique de respect des autres fonctions de la forêt.

Le Centre d'écologie urbaine a participé à l'émergence de la Sonian Wood en la soutenant financièrement et en est aujourd'hui actionnaire. En 2022, la coopérative a réalisé un chiffre d'affaires de 343.422,17 euros et une augmentation de ses stocks de bois de 79.269,09 euros. Le bénéfice après impôt était de 10.011,23 euros. L'activité de la coopérative est désormais centrée sur trois volets: la vente de bois brut (24% du chiffre d'affaires), la production de parquet et d'autres produits en bois (36%) et la création de projets en bois sur mesure (40%).

Pour en savoir plus : https://sonianwoodcoop.

Projet Jupiter. Architecte : Thierry Decuypere/V+ Photo : Amber Vanbossel pour Sonian Wood Coop

PÉPINIÈRE CITOYENNE ET FRUITIERS DANS L'ESPACE PUBLIC

Dates : depuis novembre 2017
Financement : Bruxelles Environnement (Good Food), SENSE Foundation Brussels, Fondation Mycélium, administration communale d'Uccle, administration communale de Ganshoren, administration communale de Berchem-Sainte-Agathe, Ville de Bruxelles, administration communale d'Ixelles, Ladies Circle Brussels
Montant total depuis 2017 : 212 282, 25 € HTVA

Pépinière citoyenne est un projet participatif portant sur les liens qu'entretiennent les bruxellois·es avec l'arbre fruitier : il s'agit de remettre le fruitier sur la place publique et de créer des espaces de formation à la gestion d'arbres et arbustes fruitiers.

Après la création d'une première pépinière citoyenne en octobre 2019 à Uccle et d'une deuxième à Forest en mars 2022, une troisième pépinière citoyenne a vu le jour à Ganshoren en décembre 2022 !

Qu'ils soient réalisés dans le cadre du projet Pépinière citoyenne ou par des financements propres, nous effectuons de nombreux aménagements participatifs fruitiers partout à Bruxelles, dont les plans sont parfois décidés par des ateliers participatifs, et nous réalisons de nombreux ateliers d'entretien ou de sensibilisation liés à la biodiversité :

- Dans le cadre de la deuxième édition de la Semaine de la Biodiversité, co-organisée en mai avec la Ville de Bruxelles, le CEU a animé un chantier participatif pour planter une haie de petits fruitiers comestibles dans le parc Fontainas afin d'enjoliver le parc et mettre des fruits à disposition de tout le monde ! Nous avons aussi tenu des animations diverses comme des balades botaniques et des fabrications d'hôtels à insectes.
- Mi-novembre, le CEU a co-organisé avec la Ville de Bruxelles des activités dans le cadre de la deuxième édition de la Semaine de l'Arbre. 38 petits fruitiers ont été plantés à la plaine de jeux urbaine du Craetveld (Neder-Over-Hembeek) et 2 pommiers et 2 poiriers haute-tiges ont été plantés au pocket park La Halte (Laeken), le tout lors d'ateliers de plantations participatives. Nous avons aussi effectué des animations diverses comme des impressions végétales et des ateliers de taille.
- Le 20/11/22 une seconde plantation a été réalisée au Centre administratif d'Uccle au cours de laquelle 17 fruitiers ont été plantés.
- Le 26/11/22, en collaboration avec l'asbl Pleine Terre, le CEU a organisé une plantation participative de petits fruits (groseilliers et cassissiers) à Molenbeek, dans la cité Van Meulecom.
- Les 4, 10 et 11/12/22, en collaboration avec la commune de Berchem-Sainte-Agathe, un verger fleuri issu d'un processus participatif a été planté avec les riverain·es.
- Le 03/01/23, une haie fruitière a été plantée à la Montagne de Saint-Job
- Le 04/03/22, en collaboration avec la Commune d'Uccle, le Conseil consultatif des locataires d'ABC (Alliance Bruxelloise Coopérative - ABC), la coopérative de logements sociaux ABC et le Pcs Homborch, 18 fruitiers ont été plantés avec les riverain.es sur la Plaine de la Gazelle à Uccle. Le plan de plantation a été réalisé avec les habitant·e·s.
- Le 09/03/23 28 framboisiers, 24 cassissiers, 10 groseilliers et 10 fraisiers à ont été planté à l'École Communale de Calevoet (Uccle), avec les élèves de maternelles et primaires.
- Le 11/03/23, en collaboration avec la Commune d'Ixelles et le PCS Akarova, 36 fruitiers ont été plantés avec les riverain.es, entre la rue Akarova et la gare de Boondael (Ixelles).

Au total, nous aurons planté plus de 300 arbres et arbustes lors d'une vingtaine de chantiers.

Plus d'informations : https://urban-ecology.be/pepiniere-citoyenne/

2. ÉTUDES ET RECHERCHES

avril 2022 - mars 2023

ARBRES

Dates : mars 2021 - février 2024
Partenaires : Uccle, Forest, Bruxelles Environnement et Velt asbl
Financement : Innoviris (Co-Create)
Part CEU : 292.000 HTVA
Part CEU sur la période concernée : env. 120.000,0 HTVA

Dans un contexte d'Anthropocène, de pic pétrolier et de changements climatiques, quel peut être le rôle de l'arbre fruitier en ville ? Quels fruitiers sont adaptés à ce contexte, ainsi qu'aux contraintes des différents milieux urbains ? Comment planter le bon arbre au bon endroit ? Quelle gestion et gouvernance pour des fruitiers urbains ? Les fruits bruxellois sont-ils pollués ? Comment limiter les mésusages des fruitiers ? Comment valoriser, transformer, distribuer les récoltes de manière solidaire ? Comment améliorer la sécurité alimentaire de la région ?

Le projet ARBRES entend répondre à ces nombreuses questions durant trois ans, au moyen de la recherche-action. Plus spécifiquement, le projet ARBRES vise à **explorer les conditions socio-écologiques d'implantation de l'arbre fruitier comestible à Bruxelles, dans un contexte d'Anthropocène, et à comprendre comment celui-ci peut participer à la résilience du système alimentaire et à une série de services écosystémiques.**

Au cours de sa première année de financement (mars 2021-mars 2022), le consortium ARBRES a travaillé sur les enjeux clés de la recherche (résilience, diversité, sécurité alimentaire, gouvernance...) et sur le positionnement de chaque partenaire sur ceux-ci. Cette deuxième année de projet a davantage été axée sur les premières **expérimentations** dans les "living labs" (Homborch, Zûûn, Bempt, etc.) et sur le travail d'alimentation de différents **livrables** prévus (étude sur la pollution des sols et fruits bruxellois, base de données indiquant les arbres fruitiers adaptés aux enjeux futurs et au contexte local). Il s'agira à terme d'y voir plus clair sur les conditions socio-écologiques d'implantation du fruitier en ville.

Pour en savoir plus : https://urban-ecology.be/blog/arbres

INVENTER LES EHPAD DE DEMAIN

Dates : depuis septembre 2022
Partenaires : Auxilia conseil, Mathieu Surel, Marie Simon
Financement : Centre hospitalier Métropole Savoie
Part CEU : 4 048,75 HTVA

Une fois n'est pas coutume, nous avons rejoint un consortium en France pour les accompagner sur une mission visant à penser le design au sens large des EHPAD (maisons de repos) pour que ceux-ci soient adaptés aux besoins actuels et aux enjeux futurs. Notre plus-value s'est située dans l'intégration d'enjeux écologiques et d'aménagements paysagers autour d'EHPAD situés à Aix-les-Bains, ainsi que des recommandations au sens large pour répliquer ce genre d'initiatives.

FACILITATEUR PRO DES BIODÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Dates : 2021-2022, reconductible
Partenaires : Idea Consult, EcoRes, Environnement Eco-Circulaire asbl (EEC).
Financement : Bruxelles Environnement
Montant total de l'année 2022: 185 592,00 HTVA
Part CEU : 39 105,00 HTVA

À Bruxelles, l'immense majorité des déchets organiques alimentaires produits ne sont pas triés. Ils finissent ainsi dans l'incinérateur au lieu d'être orientés vers des filières de valorisation. À partir de la fin 2022, une obligation de tri des biodéchets professionnels sera appliquée en RBC afin de les valoriser sur place ou de les faire collecter en vue de leur valorisation (compostage ou biométhanisation par exemple). Dans ce cadre, Bruxelles Environnement met en place un service de conseil en gestion des biodéchets pour les acteur·rice·s professionnel·le·s au sens large qui désirent se préparer à mettre en œuvre, sur le terrain, cette obligation de tri : marchés, HoReCa, commerces, bureaux, soins de santé, producteurs alimentation, ASBL, administrations, communes, CPAS, espaces verts, écoles, etc.

Ce service de « facilitateur Biodéchets des Professionnels » est assuré par un consortium d'acteurs dont le CEU fait partie. Au sein de celui-ci, le CEU se positionne en tant qu'expert des techniques de valorisation des biodéchets principalement sur les missions d'accompagnement/conseil aux acteurs professionnels en préparant des contenus pointus sur la gestions des biodéchets ou en répondant directement au cas par cas à leurs questions via la "helpdesk" et/ou via des accompagnements longs nécessitant des visites de terrain. Parallèlement le CEU participe aussi aux missions relatives à la formation des professionnels sur divers sujets tels que la prévention et le tri des biodéchets, le compostage d'entreprise, etc. et de manière plus ponctuelle à certaines autres missions du marché. Il s'agit là d'une suite logique de l'expertise engrangée lors de l'Opération Phosphore (voir apports d'activités précédents).

ÉTUDE D'OPÉRATIONNALISATION DE L'ÉCO-CIRCULARITÉ DES BIODÉCHETS DE LA VILLE DE BRUXELLES

Dates : 29/12/2022 - 30/09/2023
Partenaires : Latitude, Osmos, Environnement Eco Circulaire (EEC)
Financement : Ville de Bruxelles
Montant total période concernée : 66 000,00 HTVA
Part CEU : 53 950,00 HTVA

Cette étude d'opérationnalisation fait suite à l'étude d'éco-circularité des biodéchets de la ville de Bruxelles. Elle vise à mettre en œuvre le scénario retenu par la ville pour gérer de manière circulaire et régénératrice les déchets organiques alimentaires et végétaux produits par ses principales propriétés communales (écoles, crèches, hôpitaux, bureaux, espaces verts). Il s'agit désormais pour le CEU et ses partenaires d'affiner tous les chiffres de l'étude précédente (quantités produites, collectables, modèle économique etc.) mais aussi le modèle de gouvernance à mettre en place en partenariat avec la ville. Enfin, divers aspects plus techniques (permis, qualité des outputs produits etc.) permettront on l'espère de mettre en place le premier compost méso hybride communal en région bruxelloise !

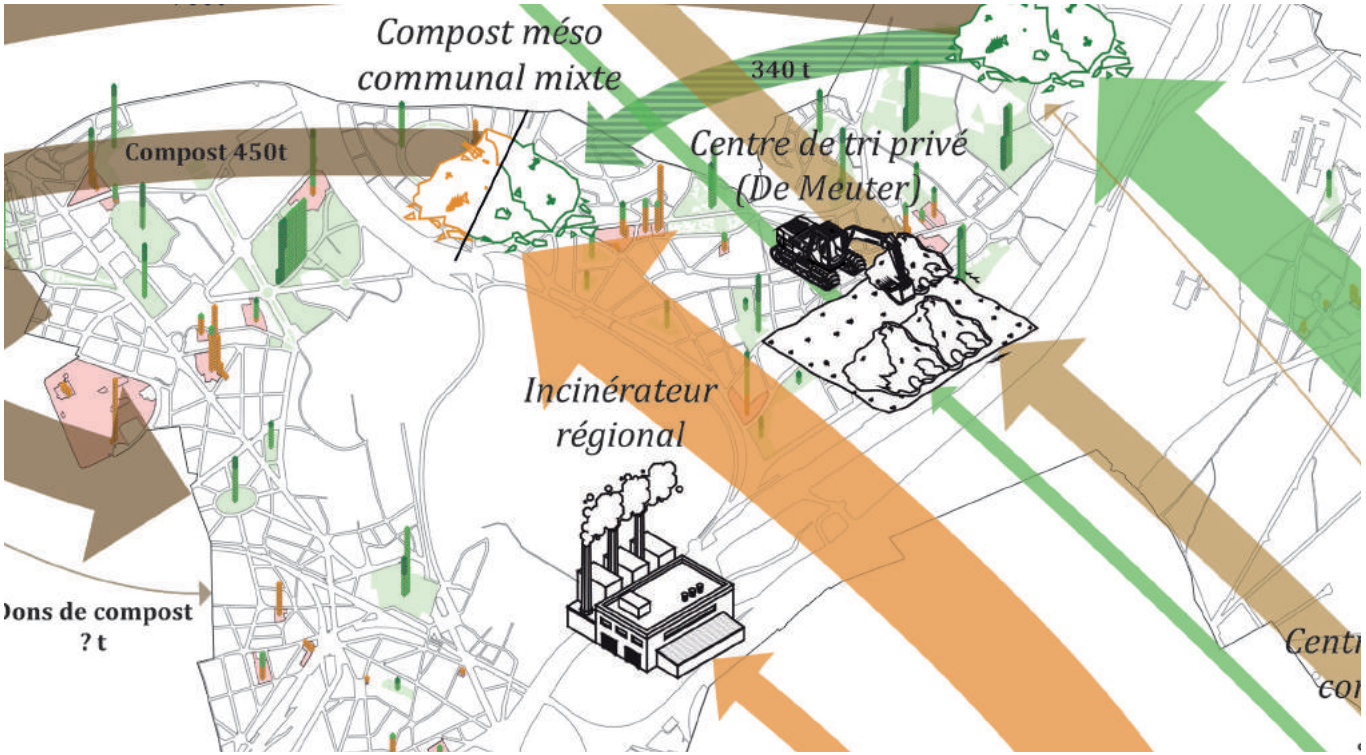

ESPACES VERTS CIRCULAIRES DE SCHAERBEEK

Dates : de mai 2021 à décembre 2022
Partenaire : Apis Bruoc Sella asbl
Financement : Commune de Schaerbeek
Montant total : 23 700,00 HTVA
Part CEU : 2 750,00 HTVA

Ce projet a pour objectif de quantifier et de caractériser le plus précisément possible les flux de déchets végétaux de deux espaces verts communaux schaerbeekois, mais aussi de faire avancer la réflexion sur une méthodologie de diagnostic qui pourrait ultérieurement être appliquée à d'autres espaces verts sur le territoire de Schaerbeek ou dans d'autres communes. Au niveau de la quantification des flux, le projet croise les données de terrain (approche bottom up réalisée par Apis) avec une approche top down proposée par le CEU, et cherche, au moyen de séminaires de travail mobilisant des acteurs compétents à affiner/préciser une méthodologie top down existante permettant d'approximer les flux sans mobiliser le suivi de comptage. Une collaboration avec le projet Carbone (voir rapport d'activité précédent) est en cours, afin de mutualiser les expertises bruxelloises en la matière!

A la suite du travail d'inventaire réalisé en 2021 et au premier semestre 2022 mêlant approche bottom up et top down, différents points problématiques de la gestion ont été identifiés par et avec les gestionnaires d'espaces verts de la Commune, au niveau de la parcelle concernée (les deux sites choisis), du secteur et de l'ensemble de la Commune. Plusieurs scénarios de gestion des déchets verts devaient être proposés, illustrés et quantifiés

(économies d'énergie, quantité de matière réduite ou mieux valorisée,...) avant d'être soumis au regard critique des agents du secteur, chefs des secteurs, de la cheffe de service et des membres du service étude. Compte tenu des contraintes et inputs des différents acteurs impliqués dans le projet, l'ambition du projet a été revue à la baisse et l'échéance du projet a été repoussée à juin 2023. Le suivi des agents de terrain et la mise en œuvre ont été laborieux. A l'heure actuelle:

- Plusieurs formations ont été dispensées aux agents de terrain
- La réflexion sur l'aménagement du square Déployer est toujours en cours au niveau de la Commune
- Un plan d'action est en phase de rédaction

CIDÉSOL - ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Dates : 2021 - 2023
Financement : Innoviris
Part CEU : 6 969,00 HTVA

La projet CiDéSol pour "Citoyens pour la Dépollution des Sols" est un projet Co-create d'Innoviris. Il a pour objectif de co-créer un nouveau système de gestion de sols pollués en Région de Bruxelles-Capitale qui intègre des citoyens concernés à divers titres et utilise des techniques de myco- et phytoremédiation. Ce nouveau système ne cherche pas à remplacer le système de dépollution des sols conventionnel existant, mais veut proposer une alternative durable et résiliente à ceux qui en sont exclus. Cette alternative porte sur les méthodes de dépollution mais aussi sur le système de mise en œuvre de celles-ci. L'ambition est en effet de définir un système dans lequel les citoyens non professionnels de la dépollution sont acteurs et prennent en charge, de manière autonome, la dépollution des sols dont ils font usage.
Simon De Muynck accompagne le consortium sur différents aspects, notamment les questions d'institutionnalisation, de co-création et de gouvernance.

Pour en savoir plus : https://www.cocreate.brussels/projet/cidesol/

PLAN D'ACTION CLIMAT DE SAINT-GILLES

Dates :
Financement : Commune de Saint Gilles
Montant total période concernée : 5 785,00 HTVA

Dans le cadre du plan climat de la commune de Saint Gilles, le CEU a été mandaté pour effectuer le diagnostic des risques et vulnérabilités de Saint Gilles face au changement climatique. Nous avons donc effectué un état des lieux des risques et vulnérabilités liés au changement climatique de la commune de Saint-Gilles sous l'angle des inégalités environnementales (sans processus participatif avec les citoyens malheureusement, par manque de ressources financières).

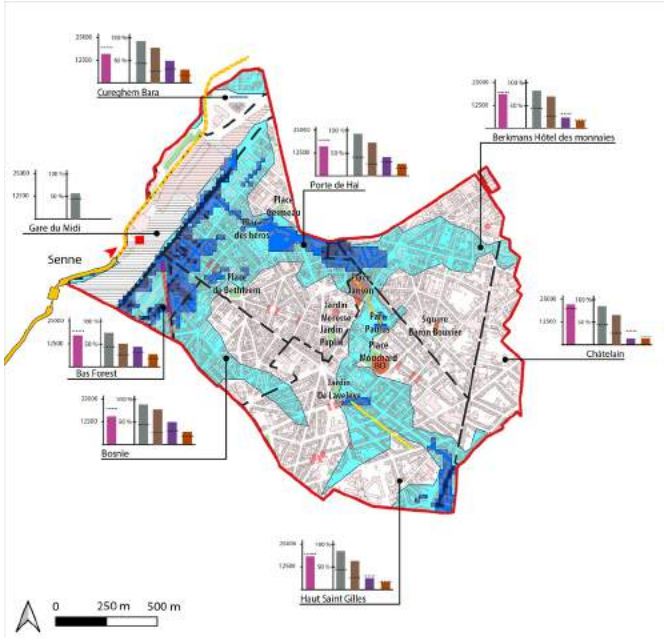

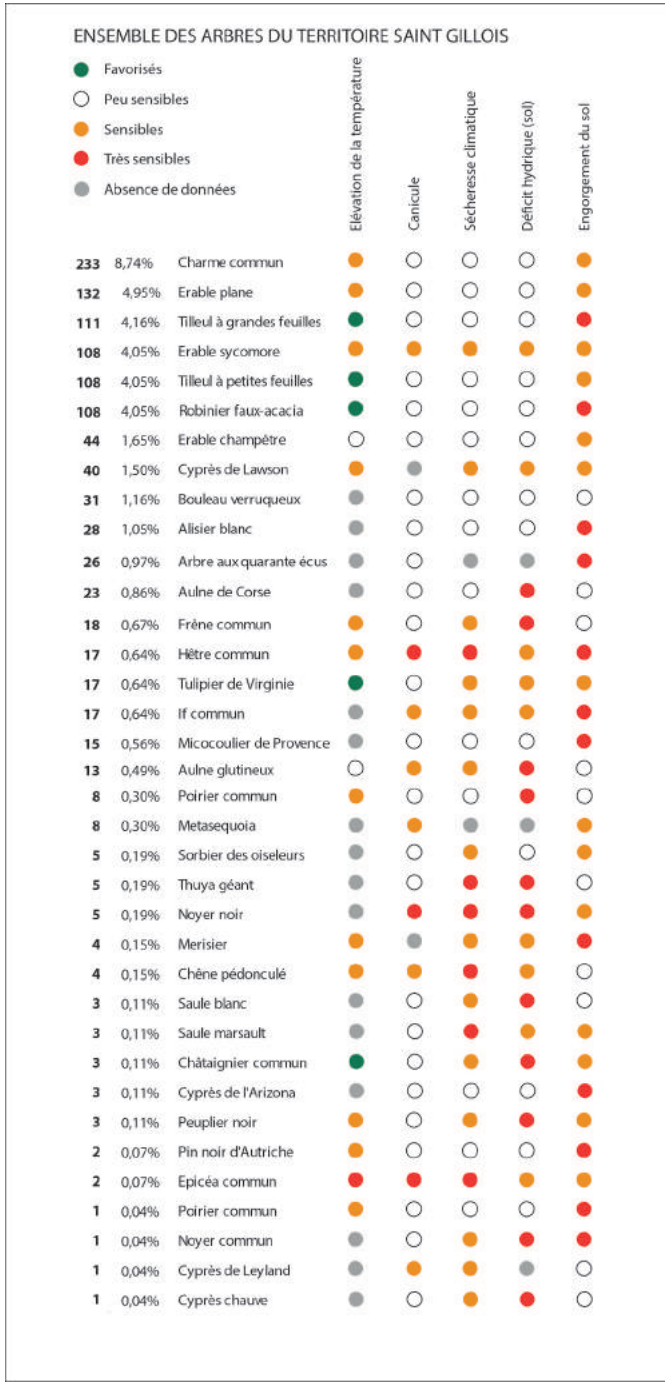

ENSEMBLE DES ARBRES DU TERRITOIRE SAINT GILLOIS

- Favorisés
- Peu sensibles
- Sensibles
- Très sensibles
- Absence de données

			Élévation de la température	Canicule	Sécheresse climatique	Déficit hydrique (sol)	Engorgement du sol
233	8,74%	Charme commun	Sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Sensibles
132	4,95%	Erable plane	Sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Sensibles
111	4,16%	Tilleul à grandes feuilles	Favorisés	Peu sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Très sensibles
108	4,05%	Erable sycomore	Sensibles	Sensibles	Sensibles	Sensibles	Sensibles
108	4,05%	Tilleul à petites feuilles	Favorisés	Peu sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Sensibles
108	4,05%	Robinier faux-acacia	Favorisés	Peu sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Très sensibles
44	1,65%	Erable champêtre	Peu sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Sensibles
40	1,50%	Cyprès de Lawson	Sensibles	Absence de données	Sensibles	Sensibles	Sensibles
31	1,16%	Bouleau verruqueux	Absence de données	Peu sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles
28	1,05%	Alisier blanc	Absence de données	Peu sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Très sensibles
26	0,97%	Arbre aux quarante écus	Absence de données	Peu sensibles	Absence de données	Absence de données	Très sensibles
23	0,86%	Aulne de Corse	Absence de données	Peu sensibles	Peu sensibles	Très sensibles	Peu sensibles
18	0,67%	Frêne commun	Sensibles	Peu sensibles	Sensibles	Très sensibles	Peu sensibles
17	0,64%	Hêtre commun	Sensibles	Très sensibles	Très sensibles	Sensibles	Très sensibles
17	0,64%	Tulipier de Virginie	Favorisés	Peu sensibles	Sensibles	Sensibles	Sensibles
17	0,64%	If commun	Absence de données	Sensibles	Sensibles	Sensibles	Très sensibles
15	0,56%	Micocoulier de Provence	Absence de données	Peu sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Très sensibles
13	0,49%	Aulne glutineux	Peu sensibles	Sensibles	Sensibles	Très sensibles	Peu sensibles
8	0,30%	Poirier commun	Sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Très sensibles	Peu sensibles
8	0,30%	Metasequoia	Absence de données	Sensibles	Absence de données	Absence de données	Sensibles
5	0,19%	Sorbier des oiseleurs	Absence de données	Peu sensibles	Sensibles	Peu sensibles	Sensibles
5	0,19%	Thuya géant	Absence de données	Peu sensibles	Très sensibles	Très sensibles	Peu sensibles
5	0,19%	Noyer noir	Absence de données	Très sensibles	Très sensibles	Très sensibles	Sensibles
4	0,15%	Merisier	Sensibles	Absence de données	Sensibles	Sensibles	Très sensibles
4	0,15%	Chêne pédonculé	Sensibles	Sensibles	Très sensibles	Sensibles	Peu sensibles
3	0,11%	Saule blanc	Absence de données	Peu sensibles	Sensibles	Très sensibles	Peu sensibles
3	0,11%	Saule marsault	Absence de données	Peu sensibles	Très sensibles	Sensibles	Sensibles
3	0,11%	Châtaignier commun	Favorisés	Peu sensibles	Sensibles	Très sensibles	Sensibles
3	0,11%	Cyprès de l'Arizona	Absence de données	Peu sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Très sensibles
3	0,11%	Peuplier noir	Sensibles	Peu sensibles	Sensibles	Très sensibles	Sensibles
2	0,07%	Pin noir d'Autriche	Sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Très sensibles
2	0,07%	Epicéa commun	Très sensibles	Très sensibles	Très sensibles	Sensibles	Sensibles
1	0,04%	Poirier commun	Sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Peu sensibles	Très sensibles
1	0,04%	Noyer commun	Absence de données	Peu sensibles	Sensibles	Très sensibles	Très sensibles
1	0,04%	Cyprès de Leyland	Absence de données	Sensibles	Sensibles	Absence de données	Peu sensibles
1	0,04%	Cyprès chauve	Absence de données	Peu sensibles	Sensibles	Très sensibles	Peu sensibles

CLIMATHON – ADAPTER LA COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dates : 02/09/2022-31/08/2023
Financement : Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Montant total période concernée : 19 829,00 HTVA
Part CEU : 19 829,00 HTVA

La commune de Woluwe-Saint-Lambert souhaitait organiser un Climathon, avec les étudiants du campus de l'Alma, durant lequel devait être traité le sujet de l'adaptation du territoire communal face aux risques et aléas climatiques. Au-delà de l'organisation de cet évènement, le CEU a aidé la commune à mettre en place un processus participatif citoyen destiné à enrichir le travail effectué lors du Climathon, dans le but de proposer des pistes d'actions structurantes à intégrer dans le Volet Adaptation de son Plan d'Action pour le Climat.

PLAN D'ACTION CLIMAT ÉNERGIE D'EVERE : RÉDUIRE LES GES ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dates : 01/12/2022-31/10/2023
Partenaire : Mathieu Depoorter
Financement : Commune d'Evere
Montant total période concernée : 64 500,00 euros HTVA
Part CEU : 37 200,00 HTVA

La présente étude vise à accompagner la commune d'Evere à la réalisation d'un « Programme local d'actions pour le climat » appelé PACE, pour l'ensemble du territoire de la commune d'Evere, en lien direct avec les stratégies et plans régionaux. Le programme comprend deux volets : un volet adaptation au changement climatique (entièrement pris en charge par le CEU), et un volet atténuation des GES (pris en charge par Mathieu Depoorter). L'étude comprend quatre phases : 1) état des lieux et diagnostic ; 2) co-construction des objectifs stratégiques d'adaptation et d'atténuation ; 3) identification participative des mesures prioritaires - notamment au regard des critères de faisabilité et de réduction des inégalités environnementales et ; 4) rédaction des fiches-actions et du PACE.

Cette étude s'inscrit dans la lignée méthodologique des études similaires (PAC Forest, PAC Saint-Gilles, Climathon) et complète l'expertise du CEU en la matière.

PLAN D'ACTION CLIMAT DE FOREST

Dates : de septembre 2021 à décembre 2022
Partenaire : Climact
Financement : Commune de Forest
Montant total période concernée : 52 825,00 HTVA
Part CEU : 29 425,00 HTVA

En collaboration avec Climact, le CEU a été mandaté pour élaborer un Plan Action Climat (PAC) pour la commune de Forest. Un PAC est un plan dynamique et opérationnel dans de nombreux domaines (énergie, alimentation, bâtiments, etc.), ayant pour but la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la qualité de l'air et du cadre de vie, et ce, en mobilisant tous les publics forestois dans leur diversité.

Au cours d'une première phase, deux diagnostics ont été effectués : l'un réalisé par Climact consistant en un inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) et le second réalisé par le CEU portant sur les risques et vulnérabilités de Forest face au changement climatique. La deuxième phase a permis l'émergence d'idées d'actions pour réduire les GES, adapter le territoire forestois au changement climatique et lutter contre les inégalités environnementales. Cinq ateliers participatifs ont été organisés (quatre avec les différents services communaux forestois et un avec les citoyens) afin d'une part d'enrichir les diagnostics établis lors de la phase précédente par les connaissances de terrain et d'autre part de faire émerger des propositions d'actions de mitigation et d'adaptation cohérentes avec la lutte contre les inégalités environnementales.

La troisième phase de ce projet a consisté à établir la liste d'actions du plan climat. Les actions ayant émergé des ateliers participatifs ont été évaluées par Climact, le CEU et la commune au regard de différents critères (Faisabilité, Diminution des GES, Adaptation au CC, Réduction des inégalités environnementales). A la suite de cette étape de classement et de priorisation des actions par les experts (Climact et le CEU), la commune a retravaillé, complété et subdivisé les actions proposées pour aboutir à une liste finale d'actions. Le CEU et Climact ont ensuite proposé des indicateurs et des targets à viser pour chaque action pour atteindre les objectifs globaux fixés par le plan climat. Pour le CEU, la dernière étape de ce projet consistera à coter la liste définitive d'actions de ce plan climat Ces notes combinées aux indicateurs de succès des différentes actions permettront à la commune de rédiger des fiches actions facilitant la mise en œuvre concrète de cette liste d'actions.

Ce projet a également aboutit à la rédaction de l'article « Institutionnaliser les inégalités environnementales : le cas du Plan d'Action Climat forestois » pour la revue Etopia paru en en Octobre 2022 :

Pour en savoir plus : https://etopia.be/wp-content/uploads/2022/10/REVUE-16-Vers-quelle-transition-juste-et-solidaire-.pdf

3. ÉDUCATION POPULAIRE

avril 2022 - mars 2023

FLEURS DE TROTTOIRS

Dates : de 2017 à 2022
Partenaire : Natagora
Financement : Bruxelles Environnement
Montant total annuel : 19 397,00 HTVA

Le projet Fleurs de Trottoirs a commencé en 2018 (sous le nom de "Belles de ma Rue").

Fleurs de Trottoirs consiste en l'organisation de balades botaniques urbaines de reconnaissance de plantes sauvages qui poussent spontanément dans les 19 communes de Bruxelles. Souvent qualifiées de "mauvaises herbes", elles offrent pourtant des services biologiques, médicinaux, alimentaires et/ou tinctoriaux, etc. Sensibiliser le public à leur importance et à leur diversité permet également de changer notre rapport à l'environnement et à la ville, limiter l'usage des pesticides et favoriser la spontanéité du sauvage. Au plan quantitatif, en synthèse, 26 balades en groupe ont été organisées lors de 19 évènements qui ont eu lieu dans 19 communes différentes. Ces balades ont été animées par 8 guides différents (CEU et Natagora).

Plus d'informations : https://urban-ecology.be/blog/fleursdetrottoirs

VOYAGE EN MICRO-ÉCOLOGIE URBAINE

Dates : de mai 2019 à septembre 2023
Financement : CQD Magritte
Montant total : 14 500,00 HTVA

Dans le cadre du contrat de quartier "Magritte" à Jette, nous avons réalisé six balades botaniques à destination du grand public en 2022 et quatre à destination des écoles.

L'objectif est le même que pour le projet "Fleurs de Trottoirs", si ce n'est que les balades se déroulent dans le cadre du périmètre du Quartier Durable. Ces balades continuent en 2023.

Plus d'informations : https://urban-ecology.be/blog/balades-bota-magritte

RÉDACTION DE FICHES TECHNICO-SCIENTIFIQUES ET REVUES DE LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

Dates : depuis octobre 2021
Partenaire : Ebxl, le réseau des études bruxelloises de l'Université libre de Bruxelles
Financement : Bruxelles Environnement
Montant total : 20 440,00 HTVA

Désormais habituée à traiter de nombreux enjeux d'écologie, l'équipe du Centre d'écologie urbaine étudie de près les écosystèmes sociotechniques, naturels et urbains bruxellois et maîtrise tout à la fois les questions de fond (aspects naturalistes, techniques) et de forme (vulgarisation scientifique). Le Centre d'écologie urbaine a rédigé en partenariat avec EBxl - le réseau des études bruxelloises de l'ULB, diverses fiches pour Bruxelles Environnement portant notamment sur les apports de la nature à la santé des Bruxellois.e.s ainsi que sur les représentations sociales des Bruxellois et Bruxelloises vis-à-vis de leur environnement naturel et des espaces verts bruxellois. Les fiches sont disponibles sur le site de Bruxelles Environnement.

La première fiche traite des apports de la nature à la santé des Bruxellois.e.s. Elle définit d'abord les concepts de nature, de services écosystémiques et de biodiversité. Ensuite, elle attire l'attention sur les inégalités sociales, sanitaires et environnementales qui existent à Bruxelles avant d'analyser l'influence de la nature sur les facteurs environnementaux susceptibles d'agir sur la santé (qualité de l'air, atténuation du bruit, régulation du climat, régulation des inondations, exposition à un microbiote environnemental diversifié) ainsi que l'influence de

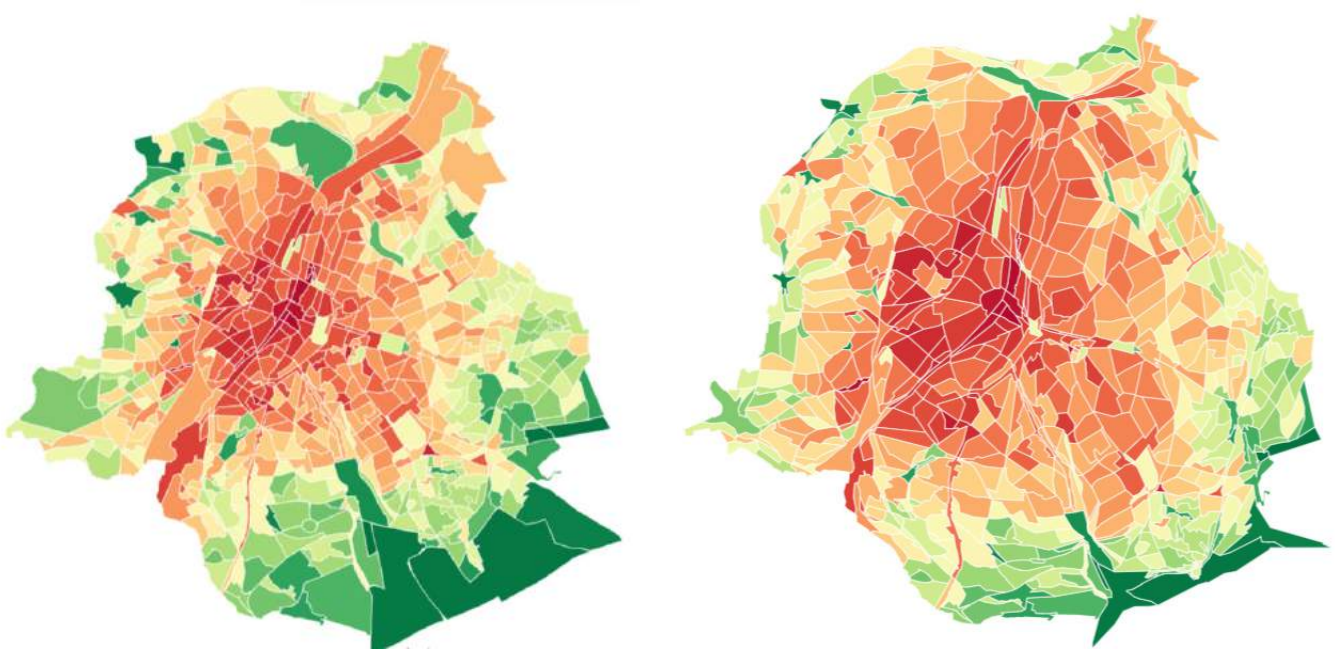

Source : Médor (2022). Données Végétation 2020 de Bruxelles Environnement

la nature sur les comportements ayant un effet sur la santé et le bien-être (espaces de repos et de détente, espaces propices aux activités physiques et interactions sociales, points de rencontre favorisant les relations et la cohésion sociale).

La seconde fiche aborde les représentations sociales des Bruxellois.e.s vis-à-vis de leur environnement naturel et des espaces verts bruxellois en ce compris la forêt de Soignes. Elle analyse les rôles assignés à la nature, la sensibilisation du public vis-à-vis de celle-ci, les priorités qui lui sont accordées, l'interprétation de l'état actuel et de l'évolution de la biodiversité à Bruxelles, l'évolution souhaitée de la faune et de la flore sauvages, la fréquentation et les facteurs de choix des espaces verts bruxellois, la satisfaction à propos des espaces verts et la connaissance de la réglementation portant sur les espaces verts bruxellois. Elle analyse ensuite ces représentations vis-à-vis des espaces verts privés (jardins) sur base des recherches les plus récentes en la matière à Bruxelles.

Plus d'informations :

https://document.environnement.brussels/opac_css/doc_num.php?explnum_id=10697

https://document.environnement.brussels/opac_css/doc_num.php?explnum_id=10701

CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS ORALES

21 avril 2022 Journée d'étude Brussels Studies Institute (BSI) « Citizens, knowledge and the city. Festival Knowledge for the City». CIVA. Simon De Muynck

06 et 07 mai 2022 : « Urgences sociales, urgences environnementales: quel nouveau modèle de société et quels leviers politiques activer? » Journées Justice Climatique. Penser l'ère d'après. HEB De Fré. Simon De Muynck

23 et 24 mai 2022 : « Recherche participative à Bruxelles : enjeux politiques et perspectives systémiques ». Les recherches en commun à la croisée des problèmes environnementaux, sociaux et sanitaires. Journée d'études du RECIPES. Lyon, 23 et 24 mai 2022. Université Lyon 2, Centre Max Weber et la Boutique des Sciences de l'Université Lyon 2. Simon De Muynck

13 septembre 2022. : Séminaire Plan d'Action Climat Saint-Gilles, « Adapter Saint-Gilles au changement climatique », Conseil des acteurs clés saint-gillois, Maison du peuple, Saint-Gilles, Bruxelles. Simon De Muynck

23 septembre 2022 : "Basculements : Vue depuis le terrain". Intervenant panéliste – Colloque « Ce qui nous arrive » – Fédération des Services Sociaux – Halles de Schaerbeek, Bruxelles. Pierre Lacroix

06 décembre 2022 : "Paysages résilients". Intervention orale & ateliers – Formation des éco-conseiller·es – Institut Eco-conseil, Namur. Pierre Lacroix

25 mars 2023 : "Soins des arbres fruitiers au printemps et greffage". Intervention orale et atelier. - Formation fruiticulture (Bruxelles Environnement, Velt, Tournesol et CEU) - Ferme d'Uccle et pépinière citoyenne d'Uccle, Bruxelles. Nina Vankerckhove

3 janvier 2023 : « Les inégalités environnementales bruxelloises : typologies, état des lieux et leviers politiques ». Mise au vert Cabinets des Ministres de M. A. Maron et Mme B. Trachte, 13 janvier 2023, Bruges. Simon De Muynck

2022-2023 : diverses formations dans le cadre du facilitateur biodéchets des professionnels sur les thématiques du tri des biodéchets et du gaspillage alimentaire auprès de HorecaBePro, Brufotec, Centre Dansaert, fgtb, BECI . Adélaïde Ragot

PRESSE ET RADIO

2022 : « Fruitbomen gezocht: onderzoek naar hoe vervuild Brussels fruit is». BRUZZ. Simon De Muynck
2022 : « Bruxelles : le défi des épluchures. Déchets alimentaires à Bruxelles ». O. Werres. Médor. Simon De Muynck
2022 : "Des fruitiers à Bruxelles" – Podcast Arbres, épisode 1. Pierre Lacroix
2022 : "Plus d'arbres fruitiers en ville pour plus de résilience". Le Vif. Pierre Lacroix.
2023 : Article sur la plantation au parc du Bempt par la RTBF
2023 : Article sur la plantation au parc du Bempt par BX1
2023 : Reportage sur le Bempt et son verger expérimental par BX1
2023 : Article sur la plantation au parc du Bempt par Sudinfo
2023 : Reportage radio sur la plantation au Bempt (4:38), La Première

VULGARISATION SCIENTIFIQUE

De Muynck, S., Ragot, A., Mugabo, A., Wallenborn, G. et Wayens, B. 2022. « Institutionnaliser les inégalités environnementales : le cas du Plan d'Action Climat forestois », in : « Vers quelle transition juste et solidaire ? » Etopia – revue d'écologie politique. Octobre 2022, N° 16. 258p. https://etopia.be/wp-content/uploads/2022/10/REVUE-16-Vers-quelle-transition-juste-et-solidaire-.pdf

REMERCIEMENTS

Le Centre d'écologie remercie Nora Poupart pour son aide précieuse dans le projet ARBRES dans le cadre de son stage effectué à la HELB Ilya Prigogine. Il remercie également Lucien Créteur pour son aide sur le projet Climathon et son travail sur la base de données cartographiques du CEU. Un grand merci également à tous les bénévoles des pépinières citoyennes.

Merci aussi à tous nos membres actifs et actives et à nos donateurs et donatrices !

"natura fovet qua necessitas urget"
crédits Simon De Muynck, 30 septembre 2022

COMPTES

2022-2023

(clôture au 31 mars 2023)

Bureau Darville SRL

Comptes Annuels

au

22 Mars 2023

établis en Euros

Centre d'Ecologie Urbaine ASBL

Chaussée de Saint-Job, 282

1180 Bruxelles

Bureau Darville Srl
ITAA 50 203 459
avenue Louise, 66 bte 9
1050 Bruxelles

ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES		21/28	10.491,60
Immobilisations corporelles		22/27	2.725,38
Mobilier et matériel roulant		24	2.725,38
240050	Matériel informatique		4.393,09
240059	Amortissements et réductions de valeur sur matériel informatique		-2.738,92
243000	Autre matériel roulant		2.040,74
243009	Amortissements et réd. de valeur sur autre matériel roulant		-969,53
Immobilisations financières		28	7.766,22
280000	Valeur d'acquisition (participation dans des entreprises liées)		2.863,46
285001	Avance salaires		1.902,76
285002	Avance précompte		3.000,00
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	73.649,82
Créances à un an au plus		40/41	38.366,04
Créances commerciales		40	37.459,17
400000	Clients		36.421,00
406000	Acomptes versés		1.038,17
Autres créances		41	906,87
411000	TVA à récupérer (solde c/c TVA)		54,87
411100	TVA à régulariser		252,00
418000	Cautionnements versés en numéraire (autres créances)		600,00
Valeurs disponibles		54/58	35.283,78
550002	ING 363-1022344-04		35.089,14
570000	Caisses		194,64
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	84.141,42

Accon - 27/03/2023

			BAL2022
PASSIF			
FONDS SOCIAL		10/15	42.210,46
Fonds affectés et autres réserves		13	19.000,00
131000	Fonds affectés pour passif social		19.000,00
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	23.210,46
140000	Patrimoine		23.210,46
DETTES		17/49	41.930,96
Dettes à un an au plus		42/48	41.780,10
Dettes commerciales		44	34.781,65
Fournisseurs		440/4	34.781,65
440000	Fournisseurs		15.149,40
440100	Clients avec solde créditeur		19.632,25
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	6.998,45
Impôts		450/3	4.421,26
451000	TVA à payer (solde c/c TVA)		4.421,26
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.577,19
454000	Office national de la Sécurité Sociale		2.577,19
Comptes de régularisation		492/3	150,86
492000	Charges à imputer		150,86
TOTAL DU PASSIF		10/49	84.141,42

Accon - 27/03/2023

			BAL2022
COMPTE DE RESULTATS			
Produits et charges d'exploitation			
Marge brute ((70/74 + 76A) - 60/61)		9900	259.139,02
Chiffre d'affaires		70	200.219,81
700100	Projet Pépinière		20.000,00
700200	Projet IXL		3.182,80
700260	Projet ARBRE		30.975,14
700375	Ventes 0%		1.441,00
700400	Ventes 21%		139.120,87
700500	Recettes verger DAT		5.500,00
Autres produits d'exploitation		74	106.443,21
740000	Subsides d'exploitation et montants compensatoires		102.244,99
743450	Réduction précompte professionnel		469,25
749000	Produits d'exploitation divers		3.728,97
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	-47.524,00
Services et biens divers		61	-47.524,00
610110	Loyers non permanents de bâtiment		2.716,45
610316	Charges locatives sur matériel roulant (voitures de personnes et assimilées) (déductibles limitées 50%) (TVA déductible 35%)		486,55
611050	Logiciel informatique		119,88
611800	Autres frais de transport & de véhicules		1.745,81
611805	Location de véhicule		1.346,77
612001	Form. lég.		3.300,00
612200	Imprimés & fournitures de bureau		166,90
612203	Imprimés & fournitures de bureau PEPCIT		39,20
612204	Imprimés & fournitures de bureau MAG		12,75
612205	Imprimés & fournitures de bureau PAC		18,00
612400	Petit matériel & accessoires de bureau		1.353,07
612401	Petit matériel & accessoires de bureau PEPCIT		2.587,22
612404	Petit matériel & accessoires de bureau ARBRES		589,94
612405	Petit matériel & accessoires de bureau MAG		1.663,81
612500	Secrétariat social		3.776,65
613400	Catering, cantine & restaurants		444,97
613402	Catering, cantine & restaurants Pepcit		95,84
613404	Catering, cantine & restaurants ARBRES		84,15
615100	Honoraires divers		1.128,00
616000	Frais matériels artistiques & techniques		133,90
616350	Hébergement & nom de domaine		175,74
619300	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles		7.653,25
619314	Rétributions tiers & prest. socio-culturelles BXL ORG		8.400,00
619500	Rétributions de tiers & prestations admin. & ges.		9.485,15
Rémunérations, charges sociales et pensions		62	-253.149,81
620000	Rémunérations et avantages sociaux directs (rémun.,charges soc. et pensions)		204.461,55
621000	Cotisations patronales d'assurances sociales - personnel temps plein		41.247,95
621700	Assurances - personnel temps plein		1.079,50
623300	Chèques-repas		3.488,79
623350	Chèques-repas D		1.738,00
623800	Intervention voyage maison/travail		1.134,02
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	-1.872,51
630200	Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles		1.464,36
630243	Dotations aux amortissements sur utilitaires et autres véhicules		408,15
Autres charges d'exploitation		640/8	-6.763,57
648000	Charges d'exploitation diverses		1.749,05
648500	Charges exercice antérieur		5.014,52
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	-2.646,87
Produits financiers		75/76B	2,32
Produits financiers récurrents		75	2,32

Accon - 27/03/2023 BAL2022

755000	Différence de paiement		2,32
Charges financières		65/66B	-399,19
Charges financières récurrentes		65	-399,19
657000	Frais bancaires sans TVA		310,29
658000	Majorations, intérêts et amendes TVA		88,90
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	-3.043,74
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	-3.043,74
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	-3.043,74

Accon - 27/03/2023 BAL2022

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
Bénéfice (Perte) à affecter		9906	19.710,46
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		(9905)	-3.043,74
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent		14P	22.754,20
790000	Bénéfice reporté de l'exercice précédent		22.754,20
Bénéfice (Perte) à reporter		(14)	19.710,46
693000	Bénéfice à reporter		-23.210,46
792100	Prélèvement sur les autres réserves		3.500,00

Centre d'écologie urbaine
Chaussée de Saint-Job, 282
1180 Bruxelles
BE0842.306.626

COMPTES ANNUELS AU
22 mars 2023

CENTRE D'ECOLOGIE URBAINE ASBL
1484
EUR
N° d'entr. BE 0842.306.626

Tableaux d'amortissement 23-03-2022 - 22-03-2023

Page 1/1
ExpertIM V: 22.10.0103
Date liste 27-03-2023
Date impression 27/03/2023 09:18:22

Numéro	Code alpha / Date de fin	Durée / Document	Méthode / Fournisseur	HS	Date	Date 1er amortisse	Valeur d'achat	Total à amortir	Valeur comptable N-1	A amortir	Valeur comptable N	Total amorti
1	MATER	MATERIEL ROULANT										
1	243000 29/10/2025	5 Années F 59 Vélo TRK L300	Linéaire 75 LE MONDU DU VELO		30/10/2020	30/10/2020	1.030,89	1.030,89	738,80	206,18	532,62	498,27
2	243000 26/11/2025	5 Années F 68 Fahrrad Manufaktur T100	Linéaire 76 LA MAISON DU VELO		27/11/2020	27/11/2020	1.009,85	1.009,85	740,56	201,97	538,59	471,26
						Total 1 :	2.040,74	2.040,74	1.479,36	408,15	1.071,21	969,53
2	INFOR	MATERIEL INFORMATIQUE										
3	240050 04/02/2024	3 Années F 97 Dell E7480	Linéaire 83 DELIO NETGATES		05/02/2021	05/02/2021	1.356,00	1.356,00	828,67	452,00	376,67	979,33
4	240050 22/03/2024	3 Années F 11 PC Portable Dell Inspiron 15 5593 15,6"	Linéaire 79 FNAC		23/03/2021	23/03/2021	899,58	899,58	599,72	299,86	299,86	599,72
6	240050 30/07/2024	3 Années F 49 PC Portable Dell 15.6"	Linéaire 79 FNAC		31/07/2021	31/07/2021	1.399,58	1.399,58	1.099,21	466,53	632,68	766,90
7	240050 30/07/2024	3 Années F 75 Imprimante Jet d'encre Epson Ecotank ET-2750	Linéaire 79 FNAC		31/07/2021	31/07/2021	349,00	349,00	274,10	116,33	157,77	191,23
8	240050 31/08/2024	3 Années F 7 Matériel informatique	Linéaire 92 TIENDA SIGLO XXI.ES		01/09/2021	01/09/2021	388,93	388,93	316,83	129,64	187,19	201,74
						Total 2 :	4.393,09	4.393,09	3.118,53	1.464,36	1.654,17	2.738,92
						Total général :	**6.433,83**	**6.433,83**	**4.597,89**	**1.872,51**	**2.725,38**	**3.708,45**

Tableau des Investissements et des Amortissements

Centre d'écologie urbaine
Chaussée de Saint-Job, 282
1180 Bruxelles
BE0842.306.626

COMPTES ANNUELS AU
22 mars 2023

Annexe à la déclaration ISOC exercice 2023, revenus 2022

CONCORDANCE TVA

a) suivant les comptes annuels

700375	Ventes 0%	300,00	
700400	Ventes 21%	139.120,87	
700500	Recettes verger DAT	5.500,00	
			144.920,87

b/ suivant les déclarations TVA

	case 00	case 01	case 03	case 44	case 49
Du 23/03 au 31/03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2e trimestre	0,00	0,00	24.025,00	0,00	0,00
3e trimestre	0,00	0,00	18.480,00	0,00	0,00
4e trimestre	300,00	0,00	69.139,50	0,00	0,00
Du 01/01 au 22/03	0,00	0,00	32.976,37	0,00	0,00
	300,00	0,00	144.620,87	0,00	0,00

144.920,87

Différence : **0,00**

Certifié exact

URBAN
ECOLOGY
CENTRE

Centre d'Écologie Urbaine
Chaussée de Saint-Job, 282
1180 Bruxelles
postman@urban-ecology.be
urban-ecology.be